LA BIODIVERSITÉ DES PRAIRIES DU LYCÉE PHILIBERT DELORME

Diane ROBACH et Gabrielle TURPIN-ETIENNE

Photos (c) G.TURPIN

Biodiversité floristique des prairies du lycée

Œillet arméria
Dianthus armeria

Vergerette âcre
Erigeron acer

Brunelle laciniée
Prunella laciniata

Potentille rampante
Potentilla reptans

Biodiversité floristique des prairies du lycée

Lotier corniculé
Lotus corniculatus

Anthyllide vulnéraire
Anthyllis vulneraria

Sauge des prés
Salvia pratensis

Achillée millefeuille
Achillea millefolium

Biodiversité floristique des prairies du lycée

Panicaut champêtre
Eryngium campestre

Linaire commune
Linaria vulgaris
Pollinisée par les bourdons

Pimprenelle à fruits réticulés
Poterium sanguisorba

Liseron des champs
Convolvulus arvensis

Biodiversité floristique des prairies du lycée

Orchis bouc
Himantoglossum hircinum

Ophrys abeille
Ophrys apifera

Orchis pyramidale
Anacamptis pyramidalis

En France métropolitaine, une espèce sur six d'orchidée est menacée de disparition

Biodiversité faunistique des prairies du lycée

Mélitée du mélampyre
Melitaea athalia

Azuré commun
Polyommatus icarus

Lézard des murailles
Podarcis muralis

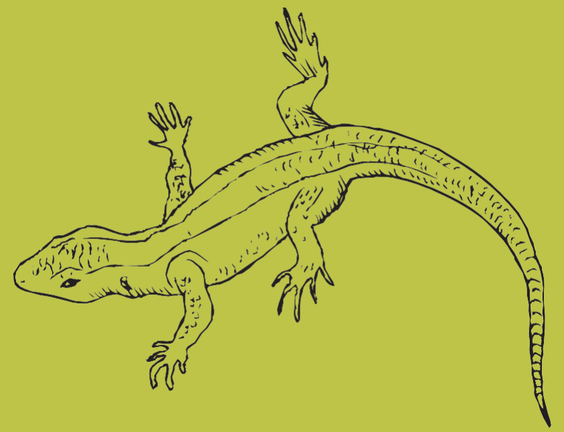

Comment reconnaitre une pelouse sèche ?

Une pelouse sèche va présenter une végétation dépassant rarement 60cm de hauteur, mais pouvant être colonisée par des ligneux. Elle se retrouve en général sur des terrains en pente, pauvres en éléments nutritifs et, en grande majorité, calcaires. L'eau est donc peu disponible dans le milieu, les végétations retrouvées sont composées d'espèces xérophiles (= organismes vivants dans des milieux très pauvres en eau). Afin de confirmer qu'il s'agit bien d'une pelouse sèche, il faut trouver la présence de Brome érigé (Bromopsis erecta), l'une de nos grandes indicatrices de pelouse sèche ! Pour cela, attraper une touffe « d'herbe », vous pourrez facilement y repérer cette espèce avec ses poils en « arêtes de poisson ».

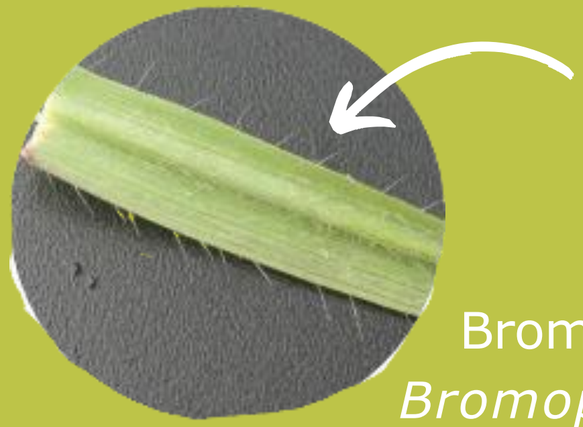

Poil en "arrête de poisson"

Brome érigée
Bromopsis erecta

Quelques espèces fréquentes sur pelouses sèches :

Anthyllis vulneraria, Thymus pulegoides, Hippocrepis comosa, Salvia pratensis, Poterium sanguisorba, Lotus corniculatus, Origanum vulgare, Eryngium campestre, Prunella laciniata, Anacamptis pyramidalis, Ophrys apifera, Orchis simia, Orchis militaris, Himantoglossum hircinum, Orchis anthropophora, Neotinea ustulata...

Pour aller plus loin :

http://www.pole-gestion.fr/uploads/ged/document/2014-11/CT_Pelouses.pdf

Conseils de gestion en faveur de la biodiversité

- Préconiser une fauche tardive : Après le 15 juin et au mieux en septembre
- Laisser 15 à 20 % de la surface en bandes refuges à destination de la faune
- Faucher à plus de 15 cm du sol et du centre vers la périphérie (pour permettre à la faune et à la microfaune de s'enfuir)
- Exporter les produits de fauches pour ne pas enrichir le milieu (se renseigner pour les valoriser : paillages, ...)
- Avant d'exporter laisser 2 jours sur place pour laisser le temps à la faune (insectes, ...) de rejoindre les zones refuges
- Possibilité de réaliser les opérations de fauche tous les 2-3 ans (fauche tournante)
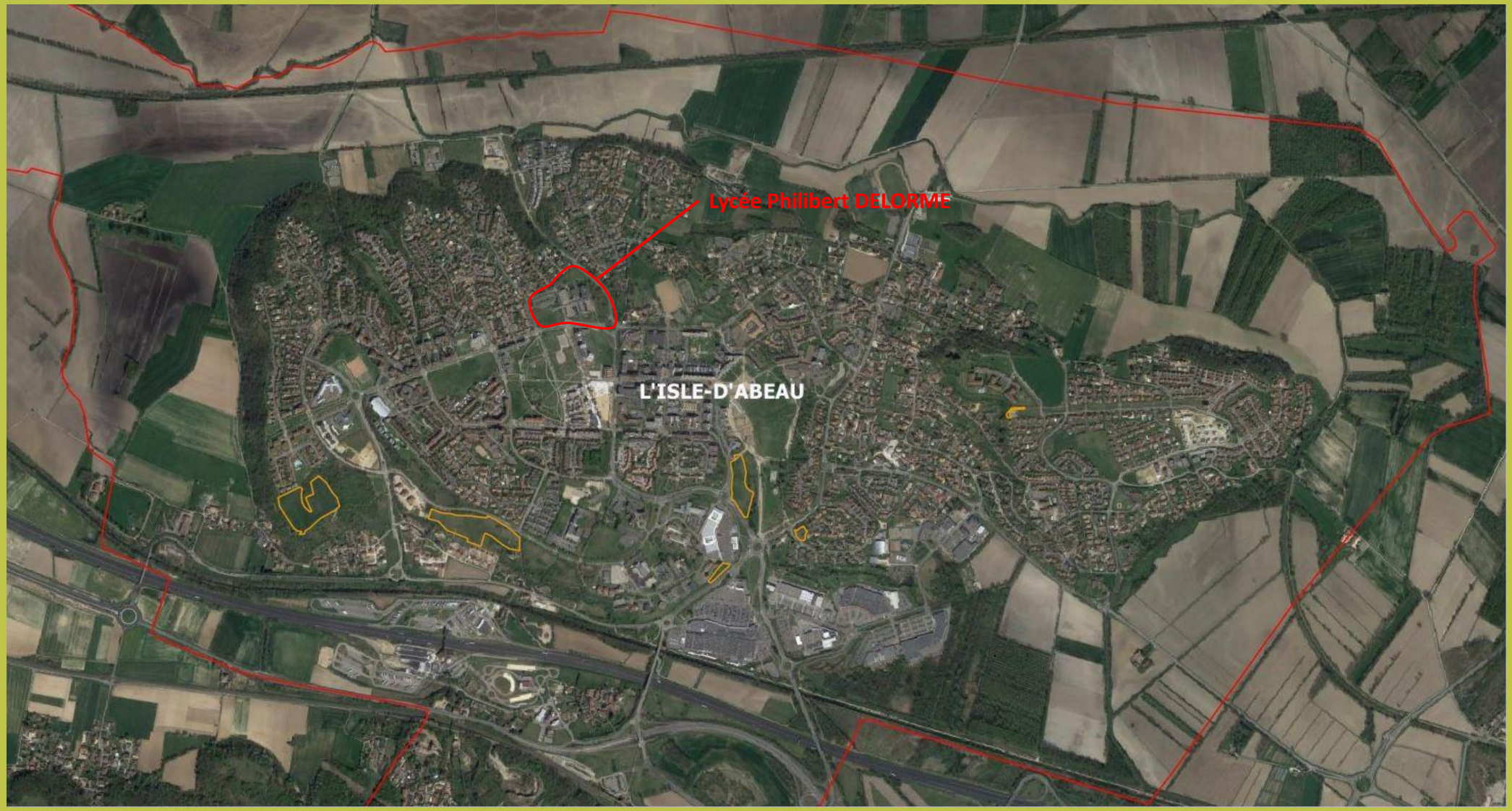
Echantillon de parcelles de pelouse sèche à l'Isle-d'Abeau